



Depuis 1986, l'Association IRIS (Initiative de Ré-Insertion Sociale en santé mentale) travaille au mieux-être de la personne et à la diminution de la souffrance psychique. Elle se démarque par la diversité de ses services d'aide et de consultation, avec ou sans hébergement, pour une clientèle souffrant de problèmes de santé mentale qui désire acquérir ou maintenir une vie autonome, et pour toute personne vivant une situation de crise, une détresse psychologique ou psychosociale. Son approche clinique fondée sur la psychanalyse lui confère son caractère distinctif.

associationiris.ca

Agent(e) de relations humaines en santé mentale

CENTRE D'INTERVENTION DE CRISE

N° de référence :
2018-09-ARH-SOIR-IRIS

POSTE À TEMPS COMPLET DE SOIR - CENTRE D'INTERVENTION DE CRISE

HORAIRE

Lundi au jeudi - de 15h à 23h30

ENTRÉE EN FONCTION

Immédiate

LIEU DE TRAVAIL

2430, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FONCTION ET DES RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de la directrice générale et du coordonnateur clinique :

Réception et évaluation de la demande de services (avec ou sans hébergement)

- Évaluation initiale rigoureuse, élaboration du plan d'intervention, entretiens psychothérapeutiques
- Accompagnement clinique de la personne en situation de crise

EXIGENCES MINIMALES

*La personne candidate pour cette fonction **doit détenir le permis de psychologue et être membre en règle de l'Ordre des psychologues du Québec ou détenir un permis de psychothérapeute et être inscrit à l'Ordre des psychologues du Québec.** Toute candidature qui ne satisfait pas à cette exigence ne pourra être retenue.*

- Expérience en psychothérapie psychanalytique ou psychodynamique
- Habileté en intervention de crise et en évaluation de la dangerosité et du risque suicidaire
- Habileté à gérer un dossier clinique et à travailler en équipe multidisciplinaire
- Français : excellente habileté de communication orale et écrite

AUTRES COMPÉTENCES

Capacité à travailler en équipe
Esprit d'analyse
Autonomie
Sens de l'organisation
Connaissances informatiques : Outlook, Word
Bilinguisme français-anglais, un atout
Connaissance de la loi P-38, un atout

CONDITIONS DE TRAVAIL

Taux horaire : 24,40 \$
Reconnaissance de scolarité
Échelle salariale et avantages sociaux compétitifs
Environnement de travail syndiqué
Période de formation et d'intégration rémunérée
Facilité de stationnement et d'accès par le transport en commun

Faites parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation,
avant 17h le vendredi 21 septembre 2018
en indiquant le n° de référence **2018-09-ARH-SOIR-IRIS**, à :

Ressources humaines - Association IRIS
2430, boul. Henri-Bourassa Est, bureau 101, Montréal (QC) H2B 1T7
Par courriel : rh@associationiris.ca ou par télécopieur : 514.388.8053

Nous n'émettons aucun accusé de réception. Seules les personnes sélectionnées seront convoquées en entrevue.